

La collecte du PET est réservée aux  
**BOUTEILLES À BOISSON EN PET.**

Et aux gobelets  
de yogourt?

**NON!**

SEULEMENT  
les bouteilles  
à boissons  
en PET!



[petrecycling.ch](http://petrecycling.ch)



Ces emballages doivent être collectés séparément avec les bouteilles en plastique auprès de la plupart des grands détaillants (p. ex. Migros/Coop).



Ces emballages doivent être jetés dans la poubelle.